



**- COMMISSION FORMATION -**  
**Compte rendu de la réunion**  
**du 20 Septembre 2012**

## **1. Stage enseignants**

**CCE** : Jean-Luc FORCE prend maximum 15 stagiaires. Ces stages se déroulent sur deux jours, avec un cours sur le plat le matin et d'obstacles l'après-midi.

- ✦ 16 - 17 janvier 2012 : 16 demandes de stage, une personne est restée sur liste d'attente
- ✦ 31 mai - 1<sup>er</sup> juin 2012 : 11 demandes de stage

**CSO** : Max THIROIN prend 20 stagiaires maximum. Il y a une séance par jour sur deux jours.

- ✦ 14 -15 novembre 2012 : 18 demandes de stage
- ✦ 30 - 31 janvier 2012 : 26 demandes, 6 stagiaires sur liste d'attente. La journée du 31 a été annulée à cause de la neige
- ✦ 26 - 27 mars 2012 : 20 demandes

En ce qui concerne cette discipline, les stagiaires ne sont pas suffisamment impliqués. Il n'y a qu'une personne qui est restée pour monter les tours. Peu de monde reste pour aider à remonter les obstacles. Max THIROIN déplore que les personnes ne restent au moins la demi journée. Il est obligé de répéter les exercices à chaque session. Si les stagiaires restaient, cela serait plus confortable pour l'intervenant, mais surtout cela permettrait d'approfondir d'avantage.

**Dressage** : Marina CAPLAIN SAINT ANDRE prend maximum 14 stagiaires le 1<sup>er</sup> jour et 12 le 2<sup>ème</sup> jour. Les séances sont individuelles et durent 45 minutes.

- ✦ 21 – 22 novembre 2012 : 13 et 14 demandes, tout le monde a été servi.
- ✦ 23 – 24 janvier 2012 : 18 et 16 demandes, 4 et 3 personnes n'ont pas pu avoir accès au stage.

Les trois intervenants ont fait l'unanimité chez les enseignants. Les stagiaires ont beaucoup apprécié les différents stages organisés par la commission formation.

Malheureusement nous nous apercevons du manque d'implication des stagiaires, ils viennent pour leur session et s'en vont, sans prendre les informations données par l'intervenant aux autres cavaliers.

D'autre part, on constate une absence importante et non prévenue en CSO, elle existe en dressage, c'est moins flagrant en CCE.

C'est pour toutes ces raisons que la commission Formation décide de **conserver ces trois intervenants**. Le stage de CCE se fera à La gourmette, celui de CSO au CHAM, pour le Dressage deux journées auront lieu à l'Ecurie mas robin (Molléges), les deux autres au CE des plaines (Gémenos).

D'autre part, elle décide aussi de demander un **chèque de caution de 50€** à chaque participant qui validera ainsi son inscription. Ce chèque sera rendu après le stage. En cas d'absence non prévenue 48H ouvrés avant la date du stage, le CRE encaissera le chèque.

Enfin il n'y aura plus d'horaires annoncés individuellement. Les **convocations seront faites par demi-journée**.

## **2. Formation sur la gestion de la chute de cheval**

Il a été question de mettre en place pour les élèves BPJEPS, une journée de formation sur la gestion de la chute de cheval, organisée par Mr Jean-Jacques NAPOLI.

Cette idée ne peut pas être validée. En effet c'est aux Organismes de Formation de veiller à la formation de leurs stagiaires.

En revanche, cette formation ayant fait ses preuves auprès de l'AFASEC, le CRE Provence diffusera aux OF et clubs de Provence, la plaquette de cette formation.

## **3. Cheval Passion : formation de la Commission Formation**

Lors de Cheval Passion 2012, la commission formation avait décidé de mettre en place un après midi de formation sur la gestion de la chute de cheval. Cette formation bien que très intéressante, n'a pas eu le nombre de participants escompté.

La commission remarque que les enseignants ne se déplacent que lorsqu'il y a des chevaux dans la carrière.

Pour Cheval Passion 2013, une discussion est lancée à propos de cet après midi de formation.

Christian PAULEVE propose de faire une intervention en collaboration avec la commission équitation adaptée du CRE. Il s'agirait de faire une démonstration des possibilités qu'offre l'équitation aux personnes en situation de handicap. Il serait possible de faire intervenir dans la carrière des handicapés à cheval.

La commission formation approuve cette proposition.

## **4. Galop de Pleine Nature**

Le CRTE Provence propose de mettre en place des journées de formation à propos des Galops de Pleine Nature. Le CRE se fera le relais de ces informations.

## **5. DEJEPS**

A ce jour 3 formations ont reçu l'habilitation. 2 en CCE (Cefter et CFC) et 1 en Dressage (CFC).

Il y a un problème lors du recrutement, les candidats sont peu nombreux, et n'ont pas (pour la plupart) le niveau requis pour entrer dans ces formations.

## **6. BPJEPS**

Une discussion est lancée à propos du déroulement du BPJEPS cette année.

Il est demandé à Christian PAULEVE d'avancer la réunion de décembre pour que les Organismes de Formation appréhendent mieux les nouvelles sessions. Il n'est pas possible pour Christian PAULEVE d'avancer cette réunion.

Certains OF se plaignent également de ne pas avoir accès au calendrier régional des sessions d'examens.

Il y a des problèmes concernant l'organisation des sessions d'UC 9.

Christian PAULEVE, impose 8 candidats ou 30 épreuves pour qu'une session ait lieu. Les OF refusaient déjà cette idée lors de l'annonce de cette proposition par Christian PAULEVE.

Les OF ne trouvent pas normal qu'une session d'UC 9 programmée dans le cadre du ruban pédagogique soit supprimée par manque de candidats le jour de l'évaluation. Un OF peut avoir des abandons, des malades, ou des passages anticipés de session.

Les OF sont d'accord quant au système de regroupement pour les rattrapages. Ils sont en revanche totalement opposés à décaler une session d'UC 9 prévue et programmée au calendrier régional pour cause de manque d'effectif.

Christian PAULEVE ne souhaite pas revenir sur sa décision.

Les Organismes de Formation demandent que le problème des sessions d'UC 9 soit abordé de nouveau et réglé avant la réunion de décembre.